



Lettre de l'État

Éditorial

de l'État

dans la Marne

L'éco-responsabilité est plus que jamais au cœur de préoccupation de l'État. C'est la raison pour laquelle la publication interministérielle "La Lettre de l'Etat dans la Marne" deviendra électronique dès le prochain numéro. Seul celui consacré au stand interministériel de l'Etat dans la Marne, édité lors de la Foire de Châlons en Champagne, restera en version "papier" aux fins de pouvoir être remis aux visiteurs. C'est un petit changement comparé à ceux que l'Etat mettra en œuvre dès le premier semestre 2008, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Je vous invite vivement à consulter le site internet gouvernemental dédié à cette réforme à l'adresse suivante : www.rgpp.modernisation.gouv.fr, et ainsi, à vous rendre compte par vous-même du chantier que représente l'objectif de diminuer la dépense publique tout en renforçant l'efficacité et la qualité de l'action publique.

Convaincu qu'une réforme ne peut être efficace que si elle est à la fois expliquée et comprise par chacun, je m'engage à vous informer, au fur et à mesure que je le serai moi-même, des modalités d'application de cette réforme, notamment à travers les nouvelles pages électroniques de la "Lettre de l'Etat dans la Marne".

La France, forte de la mise en œuvre de cette Révision Générale des Politiques Publiques, devrait, à moyen terme, parvenir à l'équilibre budgétaire nécessaire pour retrouver la voix qu'elle mérite dans le concert international.

Deslandes
Philippe DESLANDES
Préfet de la Région Champagne-Ardenne,
Préfet de la Marne



sommaire

- La culture de l'exercice dans la Marne **P. 2**
- L'Europe au cœur de la Foire annuelle de Châlons-en-Champagne **P. 3**
- Le Grenelle de l'Environnement de Châlons-en-Champagne **P. 3**
- La Rencontre de la Ville : mieux coordonner l'action en faveur des quartiers défavorisés **P. 4**
- Le service départemental des rapatriés **P. 4**



Désormais, la diffusion de la Lettre de l'Etat dans la Marne électronique, se fera par mail. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur la liste de diffusion en écrivant à : communication@marne.pref.gouv.fr



Porteurs du projet

Sylvaine Astic

Directrice de Cabinet
du Préfet de la Région
Champagne-Ardenne,
Préfet de la Marne



Bertrand Mercier

Chef du Service Interministériel
Régional des Affaires Civiles
et Economiques de Défense
et de la Protection Civile
(SIRACEDPC)

La culture de l'exercice de sécurité civile

Le préfet de la Région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, Philippe Deslandes, a souhaité placer l'année 2007 sous le signe des exercices de défense et de sécurité civile. Ces exercices ont pour but de développer une culture opérationnelle en impliquant les services de l'Etat dans ce qui constitue des séances "d'entraînement" dans le cadre de problématiques de crise.

Trois axes majeurs

Il convient de distinguer trois grandes catégories d'exercices : ceux qui ont trait au domaine de la défense nationale, ceux liés aux risques industriels et ceux impliquant des opérateurs (SNCF, Société d'Exploitation Vetry Europort).

Concernant les exercices en lien direct avec la défense nationale, la préfecture de la Marne a contribué en tant qu'acteur majeur, à l'organisation et au déroulement de l'exercice national Piratair, le 9 février 2007, sur l'aéroport international de Vetry, en partenariat avec le Secrétariat général de la défense nationale et le Service d'information du gouvernement. Cet exercice était un test, avant validation par le Premier Ministre, de la nouvelle instruction interministérielle relative à la fermeture de l'espace aérien et au déclenchement en conditions "réelles" du plan d'action Piratair - Intrusair d'aérodrome. Toujours dans le domaine de la défense nationale, un plan Sater a été mis en œuvre, le 22 mai 2007, à Igny-Comblizy aux fins de rechercher une balise figurant un aéronef disparu.



15 mai 2007, expérimentation du plan d'assistance aux usagers de la Ligne à Grande Vitesse Est, les pompiers ravitaillent les voyageurs.

Les exercices en lien avec les risques industriels ont pour objectif de vérifier le caractère opérationnel des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) rédigés par le SIRACEDPC à travers divers scénarios d'incidents. L'année 2007 a permis le déclenchement de quatre PPI ; pour mémoire ceux de : l'entreprise YARA France (Vitry Le François), le 3 mai 2007, l'entreprise TEREOS (Val Des Marais), le 19 juin 2007, de l'entreprise FRANGAZ (Sillery), le 22 octobre 2007 et de l'entreprise SEVEAL (La Veuve), le 20 décembre 2007.



20 décembre 2007, expérimentation du plan particulier d'intervention de l'entreprise SEVEAL de La Veuve, point de situation au sein du poste de commandement opérationnel.

Au titre des exercices associant l'Etat et divers opérateurs, un plan d'assistance aux usagers de la Ligne à Grande Vitesse Est, a été activé le 15 mai 2007. Durant cet exercice, la convention d'assistance passée entre la Direction régionale de la SNCF et les différents services départementaux placés sous l'autorité du préfet, a pu être mise en œuvre. Cette simulation d'incident pouvant affecter le transport de voyageurs dans la traversée du département de la Marne représente un point central de la convention.

De même, l'implication des services de l'Etat dans la tenue et l'organisation d'une manifestation grand public, telle Avia Expo 2007, qui s'est déroulée du 1er au 3 juin 2007, au sein de l'aéroport international de Vetry, s'est trouvée concrétisée dans la mobilisation effective des services de sécurité et de secours (Gendarmerie, SDIS, SAMU) présents au sein du poste de commandement opérationnel (PCO).

Objectifs et perspectives

Ces actions poursuivent plusieurs objectifs : permettre aux différents partenaires (services départementaux, industriels, opérateurs, élus...) de coopérer et de tester la capacité de chacun à travailler en situation d'urgence ; vérifier la capacité des services de l'Etat et de leurs responsables à s'intégrer dans une chaîne de décision placée sous l'autorité du préfet et impliquer les associations de sécurité civile ainsi que les collectivités locales.

Les enseignements de ses exercices permettent d'adapter les modes de gestion appropriés à diverses situations.

Le Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economique de Défense et de la Protection Civile, placé sous l'autorité de la Directrice de Cabinet, est pleinement mobilisé afin de pérenniser la dynamique ainsi engagée.



Porteur du projet

Xavier Gelot
Secrétaire Général
aux Affaires Régionales

L'Europe au cœur de la Foire de Châlons-en-Champagne

L'année 2007 s'inscrivant comme temps fort de l'actualité européenne, 50ème anniversaire du Traité de Rome et avènement d'une nouvelle génération de programmes européens, il apparaissait opportun de créer un événement susceptible de mettre en lumière ce temps fort de l'actualité européenne.

La Préfecture de Région fit donc le choix de profiter d'une manifestation populaire pour communiquer largement sur l'Europe. Deux supports de communication avaient été choisis :

Une partie du stand de l'Etat était dédiée à l'Europe

L'objectif était de communiquer à la fois sur les nouveaux programmes européens 2007-2013 mais aussi de faire découvrir au public des projets qui ont été cofinancés par les fonds européens sur la période 2000-2006. Afin de donner une dynamique à l'espace Europe, deux jeux ont été organisés :

- tout d'abord, un jeu permettant aux visiteurs d'élire le projet qui recevrait le prix du grand public au cours de la soirée des trophées de l'Europe en Région
- puis, un jeu d'actualité européenne devant leur faire découvrir le nombre de pays membres de l'Union Européenne.

Un événementiel "un après-midi d'Europe" s'articulant autour d'une conférence sur les 50 ans du Traité de Rome et d'une soirée des trophées de l'Europe

Cette manifestation a permis à 300 acteurs du développement du territoire de redécouvrir les grandes étapes de la construction européenne et d'échanger sur les défis qui attendent l'Europe grâce à la participation de grands invités européens comme Jacques Barrot (Vice Président de la Commission européenne), Christian Garrigues (Directeur adjoint du bureau de l'information pour la France au Parlement européen), Jan Tombinski (Représentant permanent de la Pologne à Bruxelles), Michel Ganoote (Délégué Europe OSEO), Adeline Hazan et Jean-Marie Beupuy (Députés européens).

7 septembre 2007, discours de M. Jacques Barrot, Vice-Président de la Commission européenne, Commissaire chargé des transports.



Enfin, une présentation des programmes européens 2007-2013 a été réalisée par Xavier Gelot (Secrétaire général aux affaires régionales), Olivier de Lagarde (Directeur régional et départemental de l'agriculture et de la forêt) et Michel Menu (Directeur régional adjoint du travail).

La manifestation s'est achevée par la soirée des trophées de l'Europe en région au cours de laquelle des bénéficiaires de subventions européennes sur la période 2000-2006 se sont vu décerner une récompense. On citera parmi les lauréats le centre régional de l'innovation et de transfert de technologie (CRITT) dans la catégorie innovation et recherche, le centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI) de l'Aube dans la catégorie apprentissage, UNILIN (société ardennaise spécialisée dans la fabrication de sols stratifiés) dans la catégorie création d'entreprise, la ville de Saint-Dizier dans la catégorie projet de ville, le lac du Der dans la catégorie tourisme et culture, la permanence du Jard dans la catégorie égalité des chances, l'établissement public

d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA) dans la catégorie environnement, le syndicat du fromage de chaource dans la catégorie développement rural, le CRITT dans la catégorie médias et le lac du Der dans la catégorie grand public. Le public pu apprécier au travers des films dédiés aux lauréats l'effet levier des fonds européens pour une région.

Cette première opération forte de communication s'inscrit dans une volonté de donner une autre dimension à la communication sur les fonds européens et se veut le commencement d'une nouvelle stratégie de communication en matière européenne.



Porteurs du projet
Alain Carton
Secrétaire Général
de la Préfecture de la Marne



Mireille Fouillaud
Directrice des Actions
Interministérielles
de la Préfecture de la Marne

Le Grenelle de l'environnement à Châlons : une expérience démocratique "grandeur nature"

Le 15 octobre s'est tenu à Châlons en Champagne, au complexe agricole du Mont Bernard, le Grenelle de l'environnement, organisé par les services de l'Etat de la Marne et de la région Champagne Ardenne. Cette rencontre "interrégionale" (les départements limitrophes de la région Champagne-Ardenne avaient été invités) a rencontré un véritable succès auprès des citoyens : plus de 800 personnes ont assisté à la rencontre, ce qui atteste de l'intérêt de nos concitoyens pour le développement durable.

Châlons avait été choisie comme quinze autres villes moyennes pour accueillir le Grenelle de l'environnement en région. Les débats se sont tenus sur une journée. Le matin, six ateliers de travail ont permis d'aborder l'ensemble des sujets liés au développement durable : "Adopter des modes de transport et d'habitat respectueux de l'environnement", "Préserver la biodiversité et les ressources naturelles", "Instaurer un environnement respectueux de la santé", "Adopter des modes de production et de consommation durables", "Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et la compétitivité", "Maîtriser la demande d'énergie". L'après-midi a été l'occasion d'ouvrir un débat en séance plénière afin de permettre au grand public de s'exprimer et de débattre.

De nombreuses propositions concrètes en faveur du développement durable ont ainsi été avancées : instaurer une charte sur les produits phytosanitaires, créer des éco-quartiers, organiser des formations au développement durable pour les professionnels, améliorer la qualité des eaux souterraines, intégrer les exigences du développement durable dans les opérations ANRU, mettre en place un plan national de l'énergie solaire... L'ensemble de ces propositions ont été transmises au ministère de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement durable. Un grand nombre d'entre elles correspondent aux mesures retenues dans les conclusions nationales du Grenelle de l'Environnement. Les participants à cette rencontre garderont sans doute le souvenir d'une expérience démocratique nouvelle : il s'agit certainement de la première fois dans notre pays que l'ensemble des représentants de la société civile ont été mobilisés pour imaginer les moyens d'assurer notre avenir commun.



15 octobre 2007, Grenelle de l'environnement, séance plénière, compte-rendu des ateliers du matin.



Porteurs du projet
Alain Carton
Secrétaire Général
de la Préfecture de la Marne



Mireille Fouillaud
Directrice des Actions
Interministérielles
de la Préfecture de la Marne

La Rencontre de la Ville : mieux coordonner l'action en faveur des quartiers défavorisés

Madame Christine BOUTIN, ministre du Logement et de la Ville, et Madame Fadela AMARA, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, ont ouvert au début de l'automne 2007 une consultation nationale afin de donner la parole aux acteurs de la politique de la ville. Dans chaque ville chef-lieu de département de France a été organisée une Rencontre territoriale de la ville destinée à faire émerger des solutions concrètes, quotidiennes pour améliorer la vie dans les quartiers défavorisés.



Discours de M. Philippe Deslandes, Préfet de la Région Champagne-Ardenne, Préfet de la Marne, le 14 novembre 2007, prononcé lors de la Rencontre territoriale de la ville.

La Rencontre territoriale de la ville, organisée le 14 novembre dernier à Châlons-en-Champagne a rassemblé un grand nombre d'acteurs concernés : représentants des communes, du Conseil général, chefs d'entreprises, chefs d'établissements, acteurs de l'accès à l'emploi (ANPE, Missions locales pour les jeunes, Maisons de l'Emploi et des Métiers...), associations travaillant en faveur des habitants des quartiers classés zones urbaines sensibles (UDAF, CAF, adultes relais, Maisons de quartier, association "La Sauvegarde"...) ainsi que des jeunes habitants de ces quartiers.

Le premier enseignement que les participants ont tiré de ce débat est la nécessité impérieuse pour l'ensemble des acteurs de terrain de travailler ensemble. On ne peut s'attaquer efficacement aux difficultés que rencontrent nombre d'habitants des quartiers défavorisés (échec scolaire, chômage, discriminations...) que si les nombreuses structures d'aide existantes coordonnent leur action sur le terrain. Parmi les propositions les plus pertinentes, on peut retenir la création de classes relais hors des établissements scolaires pour les jeunes ayant "décroché", la généralisation du curriculum vitae anonyme pour les recrutements, le parrainage de familles en difficulté par d'autres familles, une aide financière à l'obtention du permis de conduire grâce à la réalisation de travaux d'intérêt généraux. La Préfecture de la Marne et les services de l'Etat concernés ont rassemblé l'ensemble des propositions d'action en une "feuille de route", partagée par l'ensemble des acteurs de la politique de la ville dans le département.



Porteurs du projet
Sylvaine Astic
Directrice de Cabinet
du Préfet de la Région
Champagne-Ardenne,
Préfet de la Marne



P-Marie DELABORDE
Chef du Service Départemental
des Rapatriés de la Marne

Le Service Départemental des rapatriés : la Reconnaissance de la Nation et la contribution nationale en faveur des Français Rapatriés

Le département de la Marne, du fait de la localisation des camps militaires de Champagne (Suippes/Mourmelon-Le-Grand/Mailly et Sissons) et de la forte densité des régiments qui y stationnaient à la fin de la guerre d'Algérie, regroupe une communauté harkie importante et figure parmi les quinze départements ayant accueillis le plus grand nombre de supplétifs de l'armée française et de rapatriés durant les années 1962-1963.

Pour gérer cet afflux de rapatriés et dans le cadre d'un dispositif Interministériel, il a été mis en place dans chaque département, le service départemental des Rapatriés ; il est placé sous la direction de la Directrice de Cabinet du Préfet et il est l'organe départemental de la MIR (Mission Interministérielle des Rapatriés), dont le siège est à Paris, et du SCR (Service Central des Rapatriés), situé à Agen. Les missions de ce service, associées aux prestations proposées par le service Départemental des Anciens Combattants et victimes de Guerre de la Marne, s'articulent autour des aides ou prestations diverses telles que l'allocation de reconnaissance, l'aide spécifique aux conjoints survivants ou les aides spécifiques au logement.



Discours de Mme Sylvaine Astic, Directrice de Cabinet du Préfet de la Marne, prononcé le 25 septembre 2007, lors de la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.

La loi du 23 février 2005 porte reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français Rapatriés et rend hommage aux sacrifices des Rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilées ou aux victimes de la captivité en Algérie, ainsi qu'aux anciens combattants engagés sous le drapeau français. Ce texte vise à témoigner aux rapatriés la reconnaissance de la nation pour l'œuvre accomplie dans les anciennes possessions françaises de l'outre-mer. La dimension matérielle, dont l'objectif est de prolonger l'effort financier envers cette population, est également à noter.

Le service départemental des Rapatriés de la Marne a reçu en consultation, durant l'année 2007, environ 650 personnes lors des perma-

nences hebdomadaires et environ 150 personnes lors des permanences mensuelles, qui se tiennent à la mairie de Reims. Une centaine de dossiers de bourses de l'enseignement et pour la formation ont été validés pour cette même période. En collaboration avec le service des Anciens Combattants du département, 582 dossiers, concernant l'allocation de reconnaissance, ont été étudiés et finalisés. Dans la même démarche, vingt dossiers, concernant l'aide spécifique aux conjoints survivants, ont été déclarés éligibles et enfin, quinze dossiers, pour l'aide à l'amélioration de l'habitat, ont été ordonnancés ainsi que deux dossiers de désendettement.

Le 25 septembre 2007, François Fillon, Premier Ministre, lors de la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, prononçait les mots suivants : "Trop longtemps, la France a baissé les bras devant l'obligation contractée à l'égard des Harkis. Parce que le sacrifice de leurs biens, de leurs terres, de leurs droits et de leur sécurité, parfois de leurs vies, dépassait toute mesure, elle n'a pas su le reconnaître. (...). Depuis 2001, la Journée nationale des Harkis interdit cette démission de la mémoire. Elle célèbre leur fidélité et leur bravoure. Elle aide à honorer cette communauté large, à faire connaître et comprendre la dette que la France lui conserve".



M. Larbi DJEMAI, fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 8 septembre 2007

Né en Algérie en 1920, engagé volontaire dans l'Armée Française en décembre 1944, il servira en Allemagne avant de rejoindre, en 1947, le Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient en Indochine (2 citations). Il rejoint son pays natal en 1950 et en 1957, il s'engage à nouveau dans l'Armée Française comme supplétif (blessé à deux reprises, 2 citations). En 1962, il est affecté en métropole pour continuer à servir l'Armée Française jusqu'en 1971.